Catégorie du véhicule	Montant en kWh cumac par véhicule
L7e	**72 900**
L6e	**41 300**

Nombre de véhicules

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-130, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A. – TRA-EQ-130 (v. A68.2) : Achat ou location d'un quadricycle électrique neuf.

* Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acception du devis ou de la commande ou du contrat de location) : ...../...../.....

* Date de la preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture ou du contrat de location) : .../.../....

Référence de la preuve de réalisation (ex. : facture ou contrat de location) : .....

Dans le cas de l'achat ou de la location d'un ou plusieurs véhicules précédemment affectés à la démonstration :

* Le ou les véhicules étaient affectés à la démonstration par un concessionnaire ou un agent de marque : ☐ OUI ☐ NON

* L'achat ou la prise en location est intervenu dans un délai compris entre trois et douze mois suivant sa première immatriculation : ☐ OUI ☐ NON

* Le bénéficiaire est un vendeur ou loueur de véhicules : ☐ OUI ☐ NON

* Code NAF du bénéficiaire si le bénéficiaire est une personne morale : .....

Dans le cas d'une déclaration par véhicule :

* N° d'immatriculation du véhicule acheté ou loué : .....

* L'opération consiste en l'achat ou la location d'un véhicule (cocher une seule case) :

☐ L7e pour particulier, vendeur ou loueur ☐ L7e pour Etat/collectivité locale ☐ L7e pour autre personne morale
☐ L6e pour particulier, vendeur ou loueur ☐ L6e pour Etat/collectivité locale ☐ L6e pour autre personne morale

*Dans le cas d'une location, la durée de celle-ci est supérieure ou égale à vingt-quatre mois hors reconduction tacite :

☐ OUI ☐ NON

* N° d'immatriculation du véhicule acquis : .....

* N° d'identification du véhicule acquis : .....

* Type Variante Version du véhicule acquis : .....

Dans le cas d'une déclaration groupée :

L'ensemble des véhicules de la flotte de l'Etat ou collectivité locale ou d'une autre personne morale, objet de la présente opération, est détaillé dans la feuille de calcul jointe à la présente attestation.

* Le nombre de véhicules achetés ou loués dans le cadre de la présente opération s'élève à : .....

* L'opération consiste en :

☐ L'achat de véhicules neufs □ la location de véhicules neufs

* Dans le cas d'une location, la durée de celle-ci est supérieure ou égale à vingt-quatre mois hors reconduction tacite :

☐ OUI ☐ NON

ANNEXE B

AT. Fiche d'opération standardisée TRA-EQ-114 « Achat ou location d'un véhicule léger électrique neuf ou opération de rétrofit électrique d'un véhicule léger, par une collectivité locale ou une autre personne morale » concernant les opérations bonifiées :

AT.I Sur la base d'un contrôle réalisé sur pièce de tous les véhicules de l'opération, les critères suivants doivent conduire à un classement « non satisfaisant » de l'opération pour les contrôles sur le lieu des opérations :

1. Le bénéficiaire atteste, par écrit, ne pas avoir reçu l'un des documents suivants : le devis, la preuve de la réalisation de l'opération ;
2. La preuve de réalisation de l'opération ne comporte pas les informations prévues par la fiche TRA-EQ-114 (achat ou location de véhicules utilitaires légers électriques neufs et numéro d'immatriculation des véhicules concernés, identification des véhicules précédemment affectés à la démonstration le cas échéant) ;
3. Le véhicule n'a pas été acheté ou loué neuf ;
4. Dans le cas d'une location, la durée du contrat de location est inférieure à vingt-quatre mois, hors reconduction tacite ;